

Monsieur le maire après avoir rappelé l'ordre du jour, propose de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 :

- Rappel des taux 2012 :
 - Taxe d'habitation : 7.28 %
 - Taxe foncier bâti : 13.06 %
 - Taxe foncier non bâti : 78.84 %

Monsieur le maire sur proposition de la commission des finances, soumet à l'approbation du conseil municipal, l'augmentation uniforme des taxes suivant un coefficient de variation proportionnel de 1.00993 soit 1% d'augmentation ce qui donne les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 7.35 %
- Taxe foncier bâti : 13.19 %
- Taxe foncier non bâti : 79.62 %

RESORPTION DES POINTS NOIRS DU BRUIT – Travaux de fournitures et pose de menuiseries- attribution du marché :

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée l'appel d'offres lancé le 14 décembre 2012 pour des travaux de fournitures et pose de menuiseries suivant la procédure MAPA Article 28 du code des marchés publics.

La commission d'appel d'offres réunie le 18 février 2013 pour l'ouverture des plis. Elle a analysé l'ensemble des propositions et a retenu l'entreprise ROUX Frères de Champagne 07340 pour un montant HT 264 757 €. Monsieur le maire rappelle que le devis devait être approuvé par le bureau d'études de Valence BPC ce qui a été fait le 3 avril dernier.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de valider la proposition de la commission. Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise ROUX pour 264 757 € HT. Monsieur le maire est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Monsieur le maire rappelle que Réseau Ferré de France (RFF) subventionne ces travaux. Une convention de subvention sera signée entre la commune et RRF et l'entreprise ROUX;

ELECTIONS 2014 : accord local sur les nouvelles modalités de composition du conseil communautaire :

Monsieur le maire rappelle la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 qui prévoit lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux de 2014, l'élection des délégués communautaires au suffrage universel direct. La loi précitée instaure, de nouveaux principes en matière de répartition des sièges entre communes membres au sein du conseil.

Compte tenu des échanges entre élus communautaires lors du conseil du 19 février dernier monsieur le maire propose au conseil de valider l'accord local permettant de faire siéger 31 élus au sein du conseil communautaire.

Le conseil prend acte de l'accord local tel que proposé et valide le nombre de sièges à répartir entre les communes à compter de 2014 soit 31.

DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de l'indivision Delabeye – Chollier qui sollicite l'acquisition d'une partie d'un chemin rural qui dessert ses parcelles AB 17 348,13,331 et AB 14 (en cours d'acquisition) pour la création de places de stationnement pour 4 futurs logements et aussi permettre l'aménagement spécifique de l'entrée et la sortie des véhicules (Demande du service des routes).

Monsieur le maire demande à son conseil de délibérer :

Après avoir délibéré à l'unanimité,

Vu l'article L161-10 du code rural et le décret 76-921 du 8/10/1976, notamment son article 3, vu les articles R141-4 à R141-9 du code de la voirie routière décide de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural précité et autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

RESEAUX divers, STEP, ASSAINISSEMENT :

- Eclairage public: des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour la réfection de l'éclairage du quai sud.
- Etudes assainissement en cours: Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune doit déposer avant le 30 avril 2013 un dossier « loi sur l'eau » suite à la mise en demeure de monsieur le Préfet. Pour finaliser ce dossier monsieur le maire présente un devis du Cabinet « Geo Plus Environnement » 26 380 à PEYRINS pour un montant de 6 000 € HT soit 7 176 € TTC.
- Raccordement des communes de Serrières et Limony à la SIGEARPE :
Monsieur le maire explique qu'une étude d'impact est en cours pour l'intégration des communes de Serrières et Limony au projet assainissement de la Sigearpe. Une convention tripartite avec la Sigearpe/ Serrières /Limony viendra finaliser le projet de raccordement des réseaux assainissement, une réunion de mise au point est programmée le 10 avril en sous-préfecture de Tournon.
- Projet lotissement : Vendredi 19 avril réunion avec DDT et Nexity.

DIVERS :

- Fête du 8 juin : Compte rendu de la réunion du 25 mars par Monique Lépine
- Site internet : les 15/04 formation du personnel, adjoint et M.Valdenaire avec le Sivu des inforoutes sur le nouveau site de la commune.

Beach rugby : Pour la 4^{ème} année consécutive, en partenariat avec le comité Ardèche de rugby, aura lieu le tournoi de Beach rugby le dimanche 7 juillet. La CNR sera contactée pour la livraison du sable. Les équipes seront contactées par le comité de rugby

- Smirclaid : le syndicat organise dimanche 2 juin une journée avec de nombreuses animations pour petits et grands ainsi (initiations gyropodes, avirons, rollers, barques, ateliers pêche etc).